

LES SERVICES PUBLICS EN DANGER, LES AGENTS ET LES USAGERS AUSSI !

Coupes dans les services publics, baisse de l'indemnisation des arrêts maladie, jours de carence... Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser... Depuis le 1^{er} mars 2025, en arrêt maladie on nous saigne. Alors que l'augmentation de nos salaires bruts engendrerait de facto un accroissement des cotisations sociales et participeraient à renflouer les caisses de la sécurité sociale. Le dispositif 90% vise à réaliser 900 millions d'euros d'économies. Les fonctionnaires ne seraient t'il qu'une variable d'ajustement permettant de réaliser des économies substantielles au détriment d'un service public de qualité accessible à tous?

**FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER**



REJOIGNEZ LA CGT !



Des rémunérations plus à la hauteur depuis 2010

Gel du point = perte du pouvoir d'achat pour les agents de la Fonction Publique.

A titre de comparaison les salariés du privé ont un SMIC qui a augmenté de 1136 euros en 2015 à 1399 euros en 2024 soit + 23.15% en 10 ans.

Et les gouvernements veulent nous faire croire que l'on réajuste le public au privé ????

Les agents recrutés en catégorie C passent leurs 10 premières de leur carrière au SMIC sans aucune augmentation, les agents recrutés en catégorie B ont la même punition sur 4 ans.

Toujours plus dans l'attaque du pouvoir d'achat

- Suspension de la GIPA (qui couvrait partiellement cette perte de ce pouvoir d'achat).
- Une journée de carence en cas de maladie (pas de subrogation possible)
- 10% de diminution de rémunération pour les jours d'arrêt maladie (pas de couverture de cette perte de salaire par la prévoyance)

Attaque du statut

La seule possibilité d'améliorer les revenus des agents serait la **rémunération au mérite à enveloppe constante pour nos gouvernants** alors que l'on sait que c'est **totallement incompatible avec des missions de service public** reposant sur un travail collectif mais aussi sur **la nécessaire indépendance du fonctionnaire**, garantie par le statut **et garant de l'égalité de traitement des citoyens**.

Impact sur les retraites

- Moins de salaire = moins de cotisations (cotisations uniquement sur le traitement de base) = moins de retraite.
- Un agent de catégorie B perd environ 350 euros/mois en retraite en 2025 par rapport à un collègue parti en 2015.
- Cette perte représente environ 450 euros/mois pour un agent de catégorie A.

Attractivité

Comment rendre ainsi la fonction publique attractive, **des milliers de poste restent à pourvoir....**

Pour estimer la perte de revenus en fonction de la durée de votre arrêt, testez notre calculateur CGT



PRINTEMPS DES LUTTES

MOBILISONS NOUS TOUS ET TOUTES LE 13 MAI

